

## Le jury de labellisation des E3D - établissements en démarche globale de développement durable - s'est tenu le 6 avril pour statuer sur les candidatures des écoles, collèges et lycées de l'académie.

Il est présidé par les cheffes de mission académique à l'éducation au développement durable, Delphine Pailler, IA IPR Physique Chimie, Marilyne Dewavrin-Fary, IA IPR Histoire et Géographie et Florence Prost, IA IPR de Sciences de la Vie et de la Terre. Il est composé de représentants des collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, chefs d'établissements et IEN départementaux chargés de mission EDD et des animateurs formateurs du groupe EDDACLER et des conseillers pédagogiques référents qui ont accompagné les écoles et les établissements dans cette démarche.

En dépit du contexte très particulier de cette année scolaire, le jury a, une fois encore, reconnu la qualité et la diversité des projets mis en œuvre par les équipes éducatives. Avec **74 écoles et 38 établissements** nouvellement labellisés, augmentant ou reconduisant leur label, la labellisation 2021 vient alimenter un réseau déjà particulièrement développé. En effet, l'académie de Clermont se distingue par son engagement dans l'éducation au développement durable qui constitue une thématique vivante et fédératrice pour les projets d'école et d'établissement.

Depuis 2020, l'académie de Clermont-Ferrand compte un quart de ses écoles labellisé et la moitié de ses établissements secondaires. Dans le contexte actuel, le jury a tenu à souligner l'engagement des établissements, des équipes et des élèves, témoin du dynamisme de notre académie.

### Résultats dans le 1° degré

	Niveau 1 Engagement	Niveau 2 Approfondissement	Niveau 3 Expertise	Total
ALLIER	7		1	8
CANTAL	2		1	3
HAUTE-LOIRE	3	8	3	14
PUY-DE-DOME	26	12	11	49
	<b>38</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>74</b>

### Résultats dans le 2nd degré

	Niveau 1 Engagement	Niveau 2 Approfondissement	Niveau 3 Expertise	Total
ALLIER	1	3	4	8
CANTAL	1	4	0	5
HAUTE-LOIRE	0	1	7	8
PUY-DE-DOME	1	4	12	17
	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>38</b>

Les conditions sanitaires ne permettront pas, cette année, de regrouper les équipes pour la remise des labels. Toutefois, les établissements et les écoles le recevront sous forme de diplôme d'ici la fin de l'année scolaire.

Le prochain rendez-vous sera la publication du **livre d'or académique des éco-délégués**, auquel ont participé une trentaine d'établissements de notre académie.